

## Livre Vert pour la jeunesse : qu'est-ce que cela pourrait changer pour moi ?

La commission de concertation présidée par Martin HIRSCH, Haut Commissaire à la Jeunesse, a formulé 57 propositions pour changer la politique de la jeunesse. Si elles étaient appliquées, ces propositions pourraient changer concrètement la vie des jeunes. En voici sept illustrations.

### **Je serais soutenu dans mon orientation et mes choix :**

- Je disposerais d'un livret de compétences qui me permettra de valoriser mes capacités, si je maîtrise une langue étrangère par exemple, au-delà de mes seuls apprentissages scolaires ;
- Je pourrais m'adresser à un véritable service public de l'orientation qui sera présent partout en France ;
- Je pourrais avoir une expérience concrète des métiers quelque soit la formation dans laquelle je suis inscrit ;
- J'aurais droit à une information, sans parti pris, sur les études et leurs débouchés ;
- J'aurais le droit d'être être informé et accompagné si je souhaite me réorienter en cours d'année pour éviter l'enfermement dans l'échec et la perte de temps ;

### **On ne me laisserait pas tomber si je suis en difficulté :**

- Si je n'ai obtenu aucun diplôme à l'âge de 16 ans, je bénéficierais d'un entretien d'orientation et une solution de retour en formation. Si je n'ai pas d'activité professionnelle, on pourra m'en proposer une, par exemple en alternance, au moins jusqu'à l'âge de 18 ans ;
- Si je n'ai pas le baccalauréat, je bénéficierais d'une offre de formation de « raccrochage » ;
- J'accéderais à aide spécifique si je suis sans ressource et sans soutien familial ;
- Je pourrais m'adresser aux missions locales qui renforceront leurs liens avec les entreprises et les organismes de formation. Elles me donneraient accès à un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) renforcé.

### **Je bénéficierais d'une mobilisation nationale pour l'emploi des jeunes :**

- Je n'enchaînerais plus stage sur stage sans perspective d'évolution, un principe d'interdiction des stages hors cursus étant posé ;
- Je pourrais bénéficier d'un contrat de transmission entre génération qui me permettrait d'avoir un emploi et de bénéficier du tutorat d'un salarié senior ;
- Je bénéficierais de possibilités d'accès à la formation en apprentissage considérablement élargies puisque le nombre de jeunes en alternance sera doublé d'ici 2015. Ce développement concernerait aussi les secteurs public et associatif, dans lesquels l'apprentissage est aujourd'hui peu présent ;
- Si je suis étudiant et que je travaille à côté de mes études, ce travail serait valorisée dans mon parcours universitaire et me permettrait une insertion plus facile ;
- Si je suis jeune diplômé et que je n'ai pas de réseau relationnel, j'aurais droit à un accompagnement vers l'emploi dès ma sortie de l'enseignement supérieur ;
- Je pourrais accéder à un dispositif de pré-embauche alors même que je suis encore en formation ;

### **J'aurais les moyens de me prendre en main et de financer mes projets :**

- Si je suis étudiant boursier, je pourrais avoir droit à un dixième mois de bourse ;
- Si je travaille, mes revenus seront soutenus. Deux options sont ouvertes au débat : un bonus par heure travaillée ou un accès au rSa si je peux justifier d'une activité professionnelle continue pendant une certaine durée ;
- Je pourrais m'adresser à une nouvelle banque à but non lucratif dédiée au financement des projets des jeunes ;
- A terme, je bénéficierais d'une aide universelle, unifiée et définie à partir de mes besoins qui prendra la forme soit d'une dotation, soit d'une allocation versée dans le cadre d'un contrat avec une collectivité publique.

### **Je serais aidé dans ma recherche de logement :**

- Je pourrais accéder plus facilement à des solutions innovantes de logement si je suis en insertion professionnelle, si je suis en colocation ou si je veux m'engager dans un projet de logement intergénérationnel ;
- Les propriétaires seront incités à me louer un logement car je disposerais d'une garantie contre les impayés de loyers ;
- Si je suis apprenti, je bénéficierais d'un « chèque logement » de 1 000€, financé par l'Etat et par mon entreprise.

### **J'accéderais plus facilement aux soins :**

- Je bénéficierais d'une aide doublée (de 100 à 200€) pour payer ma cotisation de couverture complémentaire santé.
- Je bénéficierais systématiquement d'une consultation de médecine de travail au début d'une formation professionnelle.
- Je pourrais devenir acteur de ma santé en prenant part à des missions de prévention et d'éducation à la santé qui seraient valorisées dans mon cursus.

### **Je pourrais m'investir dans un projet ambitieux de service civique et davantage participer au débat public :**

- J'aurais accès à un véritable service civique qui me permettra de donner vie à mes projets d'engagement et qui serait un atout pour la suite de mon parcours. En 2015, 10 % d'une classe d'âge (70 000 jeunes) seront en service civique ;
- Mes engagements bénévoles seraient soutenus et reconnus dans le cadre de ma formation ;
- Je pourrais participer, si je ne suis pas étudiant, à un nouveau dispositif complémentaire au programme Erasmus pour encourager mes souhaits de mobilité internationale.
- Je pourrais m'engager plus fortement dans le débat public, à travers un nouveau conseil représentatif de la jeunesse au niveau national et à travers des lieux de vie dédiés aux jeunes dans les communes.